

PROFIL DE LA CRIMINALITÉ 22

Introduction

Le profil de la criminalité présente la situation de votre quartier en termes de nombre et de taux d'infractions au Code criminel et d'appels de service, d'évolution de la criminalité, de nombre de collisions et de son évolution ainsi que de caractéristiques des prévenus et des victimes de crimes dans le quartier.

Cette situation est présentée sous forme de tableaux permettant de situer votre PDQ parmi l'ensemble des PDQ du territoire.

Les tableaux sont, sauf exception, présentés dans un même format :

- La première colonne (PDQ) présente l'information pour votre PDQ;
- La deuxième colonne présente la moyenne ou la médiane des 31 PDQ;
- La troisième colonne présente l'écart en pourcentage entre votre PDQ et l'ensemble des 31 PDQ;
- La quatrième colonne présente le rang occupé par votre PDQ. Les rangs sont toujours présentés de la même manière : le PDQ obtenant le nombre le plus élevé pour une rubrique se voit octroyer le premier rang;
- La dernière colonne indique si cet écart est « significatif » (un signe + ou un signe – signale que votre PDQ se situe à plus d'un écart-type de la moyenne et deux signes (+ ou -) indiquent qu'il se situe à plus de deux écarts-types).

Les figures en annexe présentent les données pour tous les PDQ en même temps, du plus élevé (rang 1) au moins élevé (rang 31), ainsi que la médiane (le PDQ qui se situe au 16^e rang). Elles permettent de relativiser les données présentées dans les tableaux et de mieux situer votre PDQ. Par exemple, il pourrait y avoir un écart moins grand entre les PDQ qui occupent les 2^e et 15^e rangs qu'entre ceux qui occupent le 23^e et le 24^e rang.

Les comparaisons entre les PDQ peuvent être délicates. Elles doivent être faites avec la plus grande prudence. Chaque quartier a des caractéristiques qui lui sont propres en termes social, économique, démographique, urbain, etc. (population « flottante », présence de bars, centres commerciaux, population immigrante, écoles, etc.). Aucun des indicateurs présentés (moyenne, médiane, écart, écart-type et rang) ne permet, à lui seul, de témoigner de la réalité complexe d'un quartier. À cet égard, l'utilisation des rangs, surtout leur interprétation, peut s'avérer être particulièrement problématique.

Le rang doit être compris et interprété pour ce qu'il est. Le PDQ qui occupe le premier rang pour le nombre ou le taux de crimes n'est pas nécessairement le plus dangereux ou le plus risqué. Tout ce que son rang indique, c'est qu'il est le quartier où il y a le plus de crimes rapportés en nombre absolu ou en taux. Cela peut, par exemple, être en raison de la population flottante, de la présence de centres commerciaux où il se commet beaucoup de vols à l'étalage, etc. Dans ce cas, le rang ne nous renseigne pas sur la « dangerosité » du quartier ou sur les risques encourus par ses résidents. De la même manière, le PDQ qui arrive au dernier rang pour le nombre de crimes n'est pas nécessairement le plus efficace ou le plus performant.

En somme, les données présentées dans ce profil permettent d'entamer la discussion et non de la conclure.

PDQ 22 Profil de la criminalité

La criminalité et les appels en 2019

Cette première section trace un portrait de la criminalité rapportée et des appels de service reçus en 2019 dans le PDQ 22. Le nombre de crimes et d'appels sont présentés (tableau 1) ainsi que les taux par 1 000 résidents (tableau 2).ⁱ Ceux-ci sont comparés à la médiane des 31 PDQⁱⁱ. Huit figures présentant la place occupée par le PDQ 22 parmi l'ensemble des PDQ sont également présentées en annexe.

Le nombre d'infractions au Code criminel rapportées dans le PDQ 22 en 2019 (2 641 crimes) est un plus élevé (14 %) que la médiane des 31 PDQ (2 326 crimes), ce qui le place au 13^e rang (tableau 1). Cependant, comme le montre le tableau 2, il se situe au 3^e rang pour son taux de criminalité de 81,9 crimes par 1 000 résidents, comparativement à un taux médian de 37,6 crimes pour les 31 PDQ. Le taux de criminalité du PDQ 22 est significativement supérieur à la moyenne des PDQ.

En 2019, 733 crimes contre la personne ont été rapportés dans le PDQ 22, ce qui est similaire à la médiane des 31 PDQ (731 crimes) et place le PDQ 22 au 15^e rang. Le PDQ 22 affiche cependant un taux de crimes contre la personne (22,7 crimes par 1 000 résidents) plus de deux fois supérieur à la médiane de 10,7 par 1 000 résidents et se situe au 3^e rang. Les taux de voies de fait (12) et de vols qualifiés (2,7) y sont significativement plus élevés que les taux moyens de l'ensemble des PDQ.

Le nombre de crimes contre la propriété du PDQ 22 (1 606 crimes) est supérieur de 19 % au taux médian des 31 PDQ (1 352 crimes) et il occupe le 14^e rang pour ces crimes. Il se situe cependant au 3^e rang pour le taux de crimes contre la propriété et affiche un écart significatif par rapport au taux moyen. Les taux des vols simples, des introductions par effraction, des fraudes et des méfaits sont significativement supérieurs aux taux moyens observés dans les 31 PDQ.

Le nombre d'appels de service logés au PDQ 22 (17 875 appels) est plus élevé de 30 % que la médiane (13 733 appels). Son taux d'appels par 1 000 résidents (554,3) est plus de deux fois plus élevé que le taux médian des 31 PDQ (environ 220). Ses taux d'appels relatifs aux crimes contre la personne (58,1) aux crimes contre la propriété (38,3), aux incivilités (100,2) et à la sécurité routière (162) sont parmi les plus élevés du territoire. Pour sa part, le nombre d'appels initiés par les patrouilleurs du PDQ 22 (10 785 appels) est inférieur à la moyenne des 31 PDQ (12 414). Le taux de ces appels par 1 000 résidents est cependant significativement plus élevé dans le PDQ 22 (334,4 appels) que le taux médian (196,5 appels).

Tableau 1: Criminalité et appels 2019

	PDQ 22	Médiane	Écart (%)	Rang	±
Délits et infractions au Code criminel	2641	2326	14%	13	
Crimes contre la personne	733	731	0%	15	
Crimes contre la propriété	1606	1352	19%	14	
Autres crimes	302	224	35%	9	
Selon la catégorie de crime:					
Homicides	0	1	-100%	17	-
Tentatives de meurtre	0	2	-100%	28	-
Agressions sexuelles	65	58	12%	14	
Voies de fait	388	394	-2%	17	
Vols qualifiés	87	70	24%	9	
Introductions par effraction	268	211	27%	9	
Vols de véhicules à moteur	84	120	-30%	24	
Vols simples	814	667	22%	7	
Fraudes	212	262	-19%	22	
Méfaits	182	181	1%	15	
Infractions reliées à la drogue	128	45	184%	3	
Appels total	28660	25796	11%	13	
Appels de service	17875	13733	30%	9	
Appels en patrouillant	10785	12414	-13%	19	
Infractions contre la personne	1873	1873	0%	16	
Infractions contre la propriété	1234	968	27%	11	
Incivilités et autres désordres	3233	1367	137%	5	+
Circulation	5223	5464	-4%	18	

Tableau 2: Taux de crimes et d'appels

	PDQ 22	Médiane	Écart (%)	Rang	±
Délits et infractions au Code criminel	81.9	37.6	118%	3	++
Crimes contre la personne	22.7	10.7	113%	3	++
Voies de fait	12.0	5.9	105%	3	++
Vols qualifiés	2.7	1.1	146%	3	++
Crimes contre la propriété	49.8	23.6	111%	3	++
Vols simples	25.2	9.4	168%	3	++
Introductions par effraction	8.3	3.2	159%	3	++
Méfaits	5.6	2.7	106%	3	++
Fraudes	6.6	4.4	49%	4	+
Vols de véhicules à moteur	2.6	2.3	12%	14	
Autres crimes	9.4	2.9	220%	3	++
Appels total	888.7	400.5	122%	3	++
Appels de service	554.3	219.8	152%	3	++
Appels en patrouillant	334.4	196.5	70%	3	++
Infractions contre la personne	58.1	28.3	105%	3	++
Infractions contre la propriété	38.3	16.4	133%	3	++
Incivilités et autres désordres	100.2	22.4	347%	3	++
Circulation	162.0	81.4	99%	3	++

PDQ 22 Profil de la criminalité

Évolution de la criminalité

L'évolution de la criminalité du PDQ 22, au cours des dix dernières années (2010-2019), s'apparente globalement à celle de l'ensemble du SPVM. Le nombre total de crimes a connu une baisse (-33 %) légèrement plus forte que pour le SPVM dans son ensemble (-28 %). Il en est de même du nombre des crimes contre la propriété qui a un peu plus diminué dans le PDQ 22 (-39 %) que sur le territoire montréalais (-35 %). Les crimes contre la personne y ont, pour leur part, connu une baisse de 2 %, soit une diminution peu moins importante que celle du SPVM (-4 %).

À court terme (2017-2019), l'évolution de la criminalité du PDQ 22 s'apparente aussi à celle du SPVM pour l'ensemble des infractions au Code criminel, des crimes contre la personne et des crimes contre la propriété. Le PDQ 22 se distingue toutefois par une diminution marquée des vols qualifiés (23 % comparativement à 5 % pour le SPVM) et une augmentation de 22 % des vols de véhicules à moteur comparativement à une diminution de 10 % sur l'ensemble du territoire.

Victimes de violence

La première partie du tableau 4 présente les nombres et taux de victimes de crimes contre la personne selon leur relation avec l'agresseur. En 2019, les victimes de violence conjugale et de violence intrafamiliale étaient moins nombreuses dans le PDQ 22 que dans la plupart des PDQ tandis que les victimes d'une simple connaissance ou d'un agresseur étranger étaient plus nombreuses. En tenant compte de la population du PDQ 22, les taux de victimes de violence conjugale, d'une connaissance ou d'un agresseur étranger ou inconnu sont parmi les plus élevés parmi les 31 PDQ.

La seconde partie du tableau présente la proportion de victimes par groupe d'âge. En 2019, 9,3 % des victimes du PDQ 22 étaient mineures (0-17 ans), une proportion significativement moins élevée que pour l'ensemble du territoire (14,3 %). Les proportions de victimes âgées de 35 à 64 ans (43,1 %) et de 65 ans ou plus (5,8 %) y étaient, par contre, significativement plus fortes qu'au SPVM.

Tableau 3: Évolution de la criminalité

	PDQ 22	SPVM	Rang	±
Évolution à long terme - 10 ans (2010-2019)				
Délits et infractions au Code criminel	-33%	-28%	19	
Crimes contre la personne	-2%	-4%	12	
Voies de fait	2%	2%	14	
Vols qualifiés	-39%	-38%	20	
Crimes contre la propriété	-39%	-35%	19	
Vols simples	-37%	-37%	15	
Introductions par effraction	-52%	-50%	16	
Fraudes	96%	111%	17	
Vols de véhicules à moteur	-56%	-44%	23	
Autres crimes	-47%	-33%	22	
Évolution à court terme - 3 ans (2017-2019)				
Délits et infractions au Code criminel	-1%	2%	23	
Crimes contre la personne	17%	17%	21	
Voies de fait	19%	27%	21	
Vols qualifiés	-23%	-5%	27	
Crimes contre la propriété	-7%	-4%	21	
Vols simples	-9%	-4%	22	
Introductions par effraction	-22%	-24%	14	
Fraudes	30%	38%	18	
Vols de véhicules à moteur	22%	-10%	7	
Autres crimes	-8%	5%	24	

Tableau 4: Victimes de violence

Relation Victime-Suspect				
Victimes de violence conjugale	150	185	19	
Victimes de violence intrafamiliale	32	71	25	-
Victimes d'une connaissance	282	227	10	
Victimes d'un agresseur étranger ou inconnu	254	200	9	
Victimes de violence conjugale (taux/1000)	4.7	2.7	5	+
Victimes de violence intrafamiliale (taux/1000)	1.0	1.2	23	
Victimes d'une connaissance (taux/1000)	8.7	3.7	2	+
Victimes d'un agresseur étranger ou inconnu (taux/1000)	7.9	3.3	3	
Proportion des victimes selon l'âge :				
0-17 ans	9.3%	14.3%	28	-
18-34 ans	41.9%	41.3%	7	
35-64 ans	43.1%	39.9%	3	+
65 ans et plus	5.8%	4.5%	5	+

PDQ 22 Profil de la criminalité

Provenance des prévenus

En 2019, 31 % des prévenus qui ont commis un crime dans le PDQ 22 y résident également, une proportion inférieure à la moyenne (43 %), qui le place au 24^e rang à ce chapitre. La criminalité du PDQ 22 est donc moins « locale » que celle de la plupart des PDQ. Une part non négligeable de prévenus du PDQ 22 provient de l'extérieur de Montréal (18 %) ou du PDQ 21 (13 %).

De plus, 448 personnes résidentes du PDQ 22 ont été mises en cause pour une infraction commise sur le territoire du SPVM, ce qui s'approche de la moyenne des 31 PDQ. Cependant, en tenant compte du nombre de personnes habitant ce quartier, le taux de délinquants du PDQ 22 (13,9 prévenus par 1 000 habitants) est supérieur à la moyenne et le place au deuxième rang de l'ensemble des PDQ. Pour sa part, le taux de délinquants juvéniles du PDQ 22 (31,5 prévenus par 1 000 adolescents résidents) est le plus élevé du territoire.

Sécurité routière

En 2019, 165 collisions mortelles ou avec blessés ont eu lieu sur le territoire du PDQ 22, comparativement à une médiane de 140 pour les 31 PDQ, ce qui place le PDQ 22 au 13^e rang. On y compte deux collisions mortelles et 163 ayant fait des blessés, graves (4) ou légers (159). Le PDQ 22 se situe au 20^e rang pour les collisions impliquant des piétons (25 collisions) et au 7^e rang pour les cyclistes (28 collisions).

Depuis 2017, le nombre de collisions ayant causé la mort ou des blessures a diminué de 2,4 % au PDQ 22 alors qu'il diminuait de 8,8 % sur l'ensemble du territoire. Cette diminution place le PDQ 22 au 11^e rang des 31 PDQ.

Tableau 5: Provenance des prévenus

	PDQ 22	Moyenne	Rang	±
Provenance des prévenus				
% de prévenus qui ont commis un crime dans le quartier et qui y résident	31%	43%	24	
% de prévenus qui ont commis un crime dans le quartier et qui résident à l'extérieur de Montréal	18%	14%	9	
Population délinquante du quartier				
Nombre de prévenus qui résident dans le quartier	448	428	14	
Taux de prévenus total (par 1000 habitants)	13.9	7.7	2	
Nombre de prévenus juvéniles (12-17 ans)	29	51	21	
Taux de prévenus juvéniles (par 1000 habitants)	31.5	14.2	1	++

Tableau 6: Sécurité routière

	PDQ 22	Médiane	Rang	±
Total des Collisions avec blessés/mortelles	165	140	13	
Collisions mortelles	2	1	4	+
Collisions avec blessés graves	4	4	14	
Collisions avec blessés légers	159	132	13	
Collisions Piétons	25	38	20	
Collisions Cyclistes	28	14	7	
Évolution à court terme - 2 ans (2017-2019)				
		Mtl		
Collisions avec blessés/mortelles	-2.4%	-8.8%	11	

Annexe : Total des infractions au Code criminel et Crimes contre la personne – Volume et taux (1 000 résidents) selon le PDQ en 2019

Figure 1

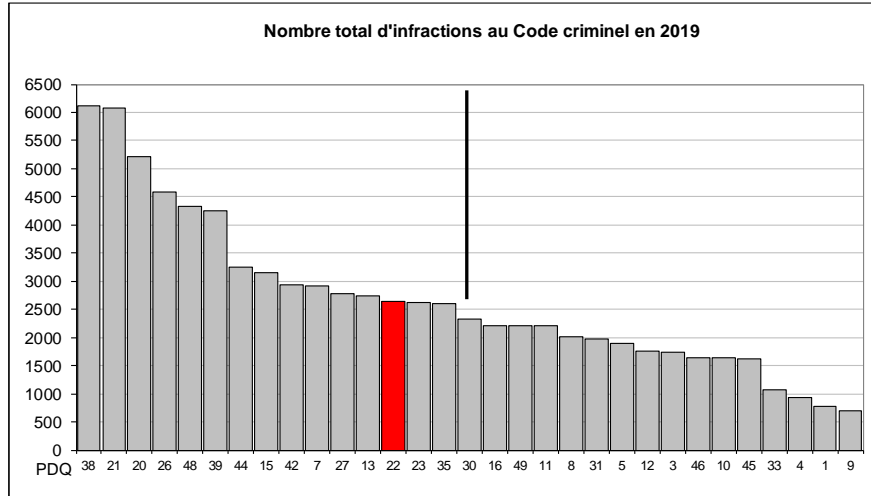


Figure 2

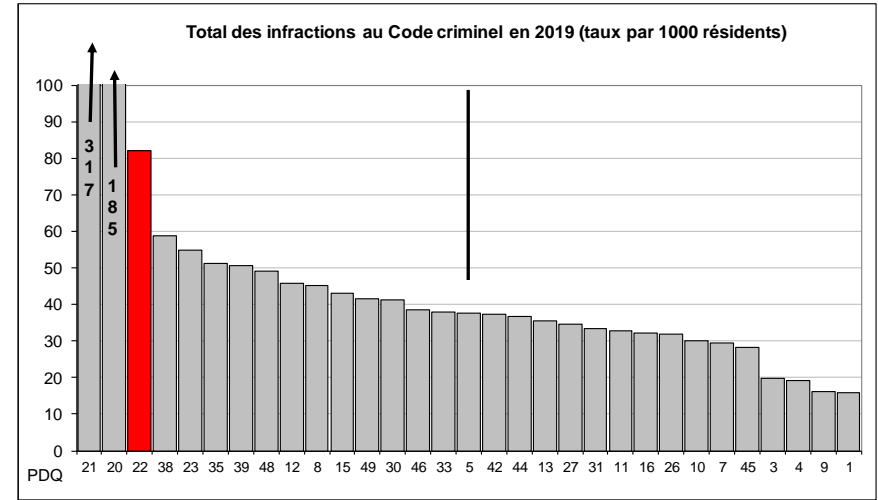


Figure 3

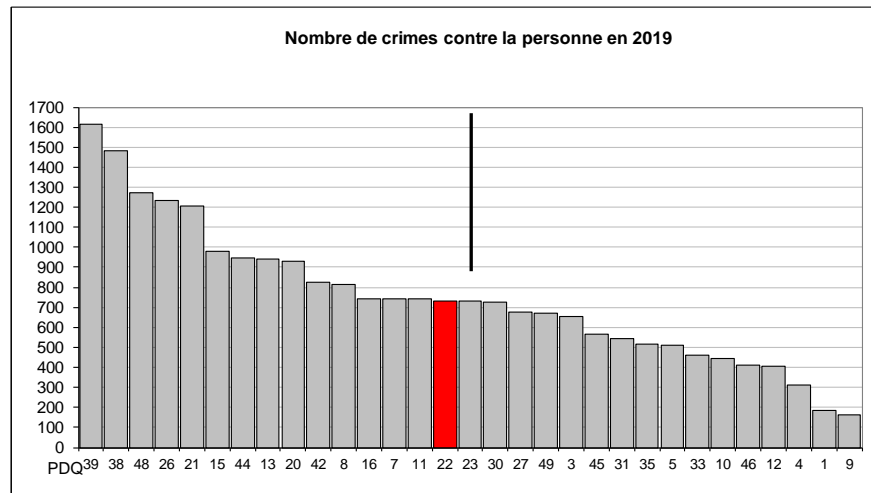
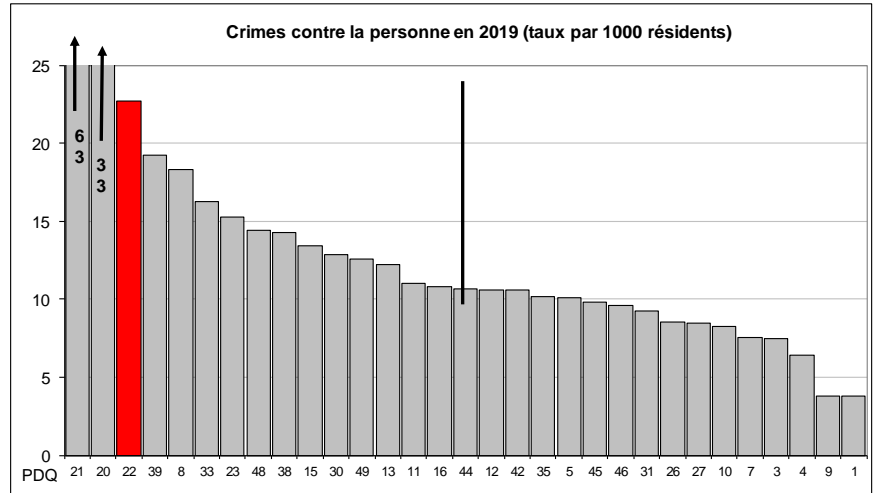


Figure 4



Annexe (suite) : Crimes contre la propriété et Appels de services – Volume et taux (1 000 résidents) selon le PDQ en 2019

Figure 5

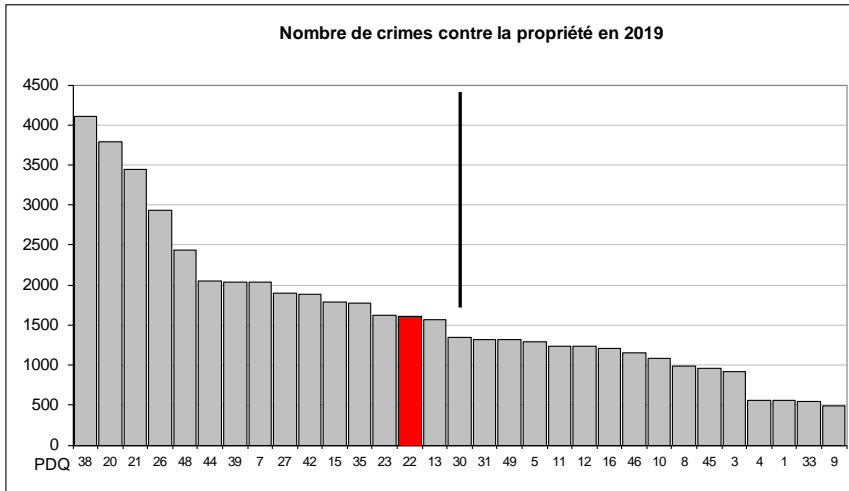


Figure 6

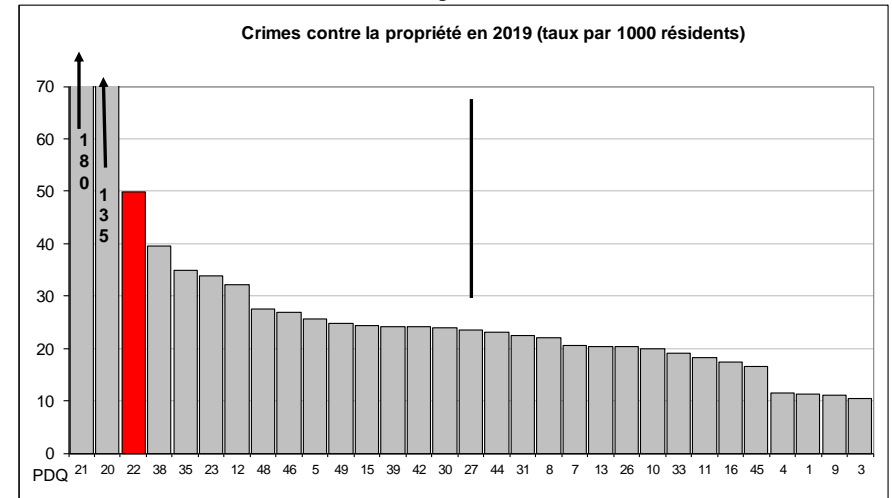


Figure 7

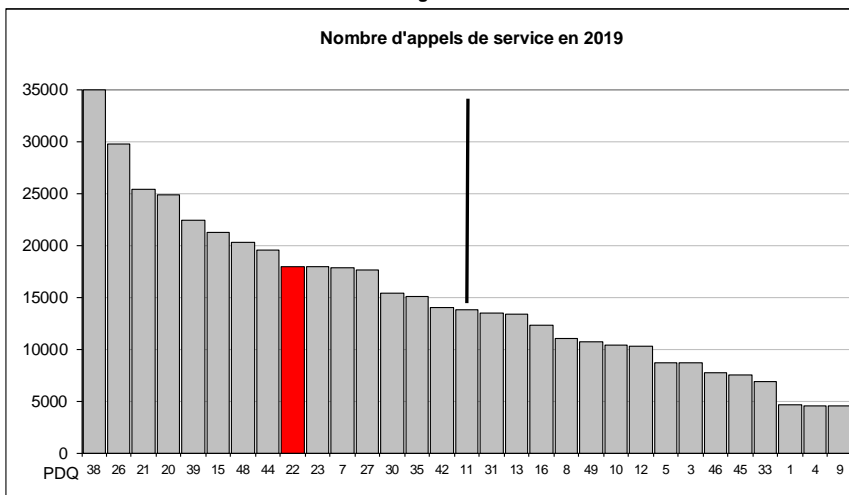
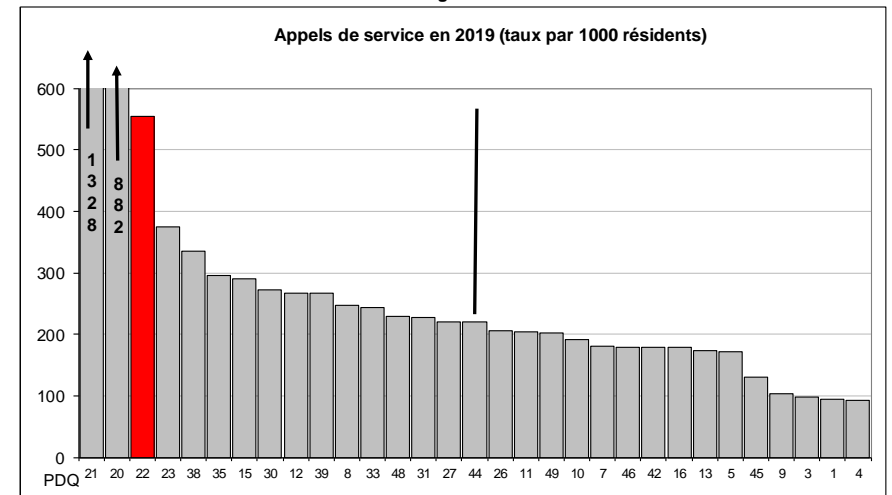


Figure 8



PDQ 22 Profil de la criminalité

Conception et rédaction:

Gilbert Cordeau
Maurizio D'Elia

Graphisme:

Geneviève Houde
Sylvie Lebeuf

Révision:

Myriam Gauthier

ⁱ Les taux permettent de relativiser le nombre d'événements en fonction de la population résidente et de mieux comparer la situation criminelle des différents quartiers. Ils sont cependant loin d'être parfaits. Il n'existe pas de mesure permettant de tenir compte de tous les éléments contributifs de la situation criminelle globale dans un quartier donné. Pour ce faire, un ensemble de facteurs devraient être considérés : les taux devraient notamment être calculés en fonction de la spécificité de chacun des crimes (basés sur le nombre de commerces pour les crimes commis dans les commerces, sur le nombre de véhicules automobiles pour les vols dans et sur un véhicule, sur le nombre de logements pour les cambriolages de résidences, etc.); la population flottante devrait aussi être considérée; etc.

ⁱⁱ Contrairement à la moyenne, la médiane n'est pas affectée par les « scores extrêmes ». Les forts volumes de crimes dans les deux PDQ du Centre-ville viennent gonfler la moyenne. Dans ce contexte, la médiane offre un meilleur point de comparaison pour l'ensemble des PDQ. Pour les mêmes raisons, les données de ces deux PDQ ont été exclues des calculs des moyennes et écarts-types utilisés pour déterminer les seuils de signification présentés dans la dernière colonne du tableau 2.